



2016

D'après les chiffres  
de l'année 2014

# Observatoire Économique de Bourgogne Franche-Comté



REFERences - Réseau Economique de la Filière Equine



# Edito

Le nouveau Conseil du Cheval Bourgogne Franche Comté vous présente ici le premier Observatoire Economique réalisé en France à l'échelle des nouvelles régions administratives.

C'est une photographie contrastée de la situation de notre filière que nous présente le résultat des enquêtes réalisées auprès des professionnels comme vous le montrera une lecture attentive de ce document.

Reconnue à part entière comme agricole en France et représentant 10% des entreprises et de l'emploi salarié de ce secteur en Bourgogne Franche Comté, son poids économique est incontestable.

Elle contribue au rayonnement de notre Région au plan national mais aussi international grâce aux résultats de nos athlètes de haut niveau ainsi que par l'excellence de nos élevages de chevaux de courses d'obstacles. L'ensemble de nos activités joue également un rôle majeur de développement et d'animation des territoires ruraux par la présence des élevages, mais aussi par sa contribution au tourisme et son dynamisme sportif.

De nouvelles pistes de progrès sont à développer : génomique, traction animale en milieu urbain, exportation.

Cependant, le contexte réglementaire européen et national fait peser sur nos activités de graves incertitudes qui sont à même de fragiliser les résultats de nos entreprises. La hausse de la TVA, atténuée très partiellement par un dispositif concernant les centres équestres, touche de plein fouet les activités d'élevage sans aucun mécanisme de compensation. La modification des rythmes scolaires désorganise les activités d'enseignement de l'équitation. L'accès aux aides PAC, entravé par de multiples exceptions et parfois par des divergences d'interprétation des textes réglementaires, est très largement insuffisant lorsqu'on le compare aux autres productions agricoles.

C'est pourquoi nous devons être à la fois vigilants et combattifs pour donner à la grande famille du cheval la place qui lui revient dans le monde agricole et dans la société.

Claire JUILLET MAILLY  
Présidente du Conseil du Cheval Bourgogne Franche-Comté



# La région

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, les régions Bourgogne et Franche-Comté ont fusionné, pour **constituer une nouvelle région comptant 8 départements** : la Côte d'Or, le Doubs, le Jura, la Nièvre, la Haute-Saône, la Saône-et-Loire, l'Yonne et le Territoire de Belfort. La population de ce territoire est de 2,8 millions d'habitants

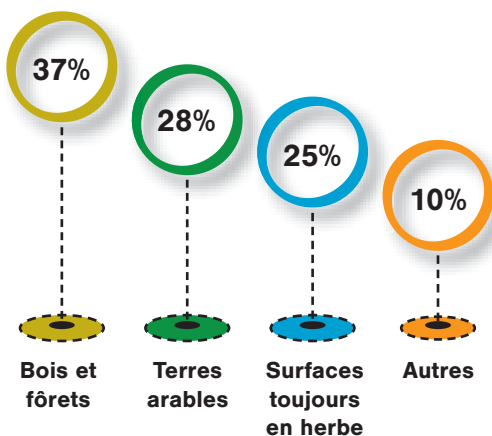
répartis sur 48 854 km<sup>2</sup>. La densité moyenne de la région est de 58 hab/km<sup>2</sup>, très inférieure à la moyenne française qui est de 118 hab/km<sup>2</sup> (source INSEE).

### L'agriculture occupe une place importante dans cette région.

La surface agricole utile (SAU) occupe 54% du territoire bourguignon/franc-comtois (source AGRESTE).

**Cette nouvelle région dispose d'un cheptel de 38 069 équidés** répartis de manière homogène même si les départements de Côte d'Or et de Saône-et-Loire sont davantage orientés vers les chevaux de sport, de loisirs et de courses, le Doubs étant majoritairement chevaux de trait.

### Répartition de l'occupation du territoire



# La méthodologie

## Une enquête auprès des acteurs de la filière équine de Bourgogne Franche-Comté.

Les 9 familles représentatives de la filière sont : les établissements équestres, les éleveurs (ayant mis au moins une jument à la saillie en 2014), les entraîneurs, les cavaliers/marchands, les sociétés de courses, les maréchaux-ferrants, les vétérinaires, les fournisseurs (aliments et équipements) et les entreprises diverses (compagnies d'artistes équestres, équarisseurs, abattoirs, utilisateurs d'équidés attelés...).

Le questionnaire porte sur les structures, les activités, les surfaces et les chevaux, l'emploi, la situation économique et l'évolution de l'activité (depuis l'enquête de 2010).

L'objectif est d'établir un bilan économique et social de la filière équine, d'observer son évolution et d'évaluer le poids et l'implication de chacune des différentes familles au sein et en dehors de la filière.

Les résultats basés sur les données de l'année 2014 sont présentés dans cette plaquette.

Ils sont également disponibles auprès du Conseil du cheval de Bourgogne Franche-Comté.

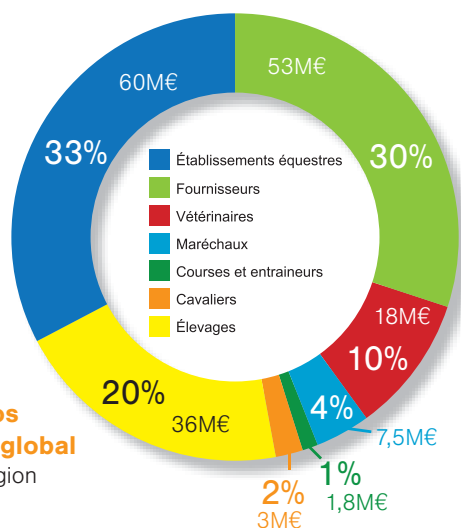


## Les chiffres-clés

- **3 169 entreprises** recensées
- **1 060 salariés** cotisant à la MSA et **896 personnes non salariées**
- **517 établissements** équestres dont 76 spécialisés dans le tourisme
- **33 506 licenciés**, dont 5 470 licenciés tourisme
- **7 751 compétiteurs**
- **832 épreuves jeunes chevaux** (dont 73 % de CSO) pour 316 459€ de gains
- **5 148 épreuves fédérales** (1 360 000€ de gains)
 

3 067 en saut d'obstacles	212 en endurance
322 en concours complet	68 en attelage
780 en dressage	699 autres disciplines
- **2 512 élevages** (toutes races confondues)
- **539 étalons actifs**, **5 604 juments saillies** et **3 519 naissances** immatriculées
- **114 maréchaux-ferrants** recensés
- **5 hippodromes** pour 22 journées de course
- **496 points de vente PMU**

### Répartition du chiffre d'affaires global de la filière



**179,3 millions d'euros** de chiffre d'affaires global de la filière équine en région (hors enjeux PMU)





# Les élevages en Bourgogne Franche-Comté

La région Bourgogne Franche-Comté compte **2 516 élevages** ce qui la situe au 7ème rang national. En nombre de naissances, la région se situe au 5ème rang national.

Par rapport à 2010, on constate une perte de 589 élevages soit une baisse de 19 % (18% au niveau national), toutes races confondues.

## La majorité des éleveurs pratiquent l'élevage équin par passion.

20 % des éleveurs sont retraités  
30 % ont d'autres activités liées aux chevaux (40 % étalonnage, 29 % pension) et 50% ont une autre activité. Parmi eux, 45 % élèvent des bovins (charollaise, montbéliarde) et 72 % pratiquent une autre profession non agricole.

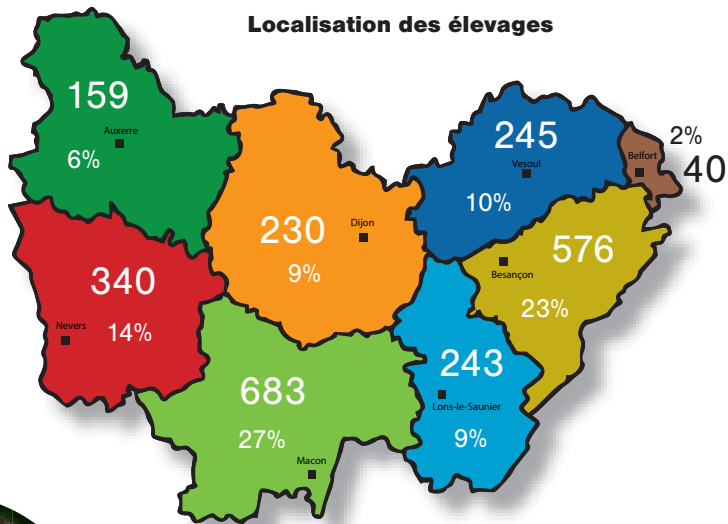
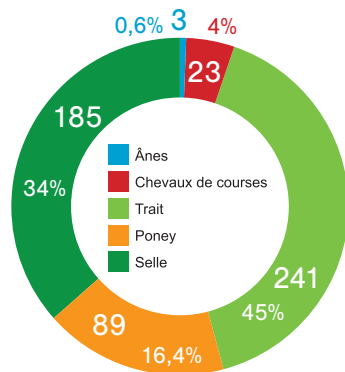


Photo Cam Z

## Surfaces et autonomie fourragère

Les éleveurs disposent **en moyenne de 17 ha par structure** destinés aux chevaux, dont 14,7 ha sont pâturés par les équins. Les surfaces agricoles utilisées pour les équidés varient de 1 ha à 300 ha (5 éleveurs supérieurs à 100 ha).  
Les éleveurs récoltent **en moyenne 6,8 ha de foin et 0,8 ha de céréales** (blé, orge).  
32 % d'entre eux achètent du foin (98 % provenant de la région).  
58 % achètent de la paille (94 % provenant de la région).  
43 % achètent des céréales (99 % provenant de la région).  
57 % achètent des aliments industriels du type granulés.  
49 % utilisent leur fumier sur l'exploitation, sinon le fumier est donné ou échangé.

## Les chevaux dans l'élevage

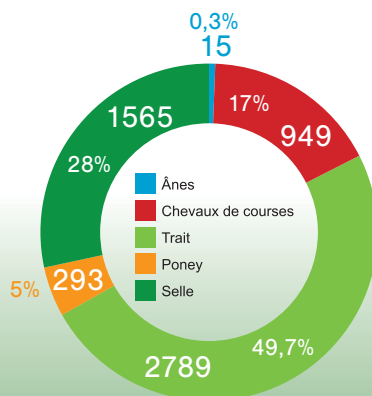
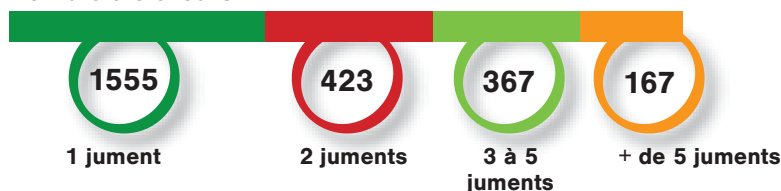


**Répartition des étalons stationnés par race (total 541)**

## Taille des élevages

La méthodologie de l'OER implique que **toute personne ayant une jument mise à la reproduction est considérée comme éleveur**. Les élevages de la région sont plutôt de petite taille. Seuls 32 élevages ont plus de 10 juments.

### Répartition de la taille des élevages en BFC Nombre d'éleveurs



**Répartition des juments saillies par race (total 5611)**

**5 611 juments toutes races confondues ont été saillies**, soit 22 % de moins qu'en 2010 (7148 saillies). La moyenne annuelle régionale est de 2,8 juments saillies par éleveur, ce qui correspond à la moyenne nationale.

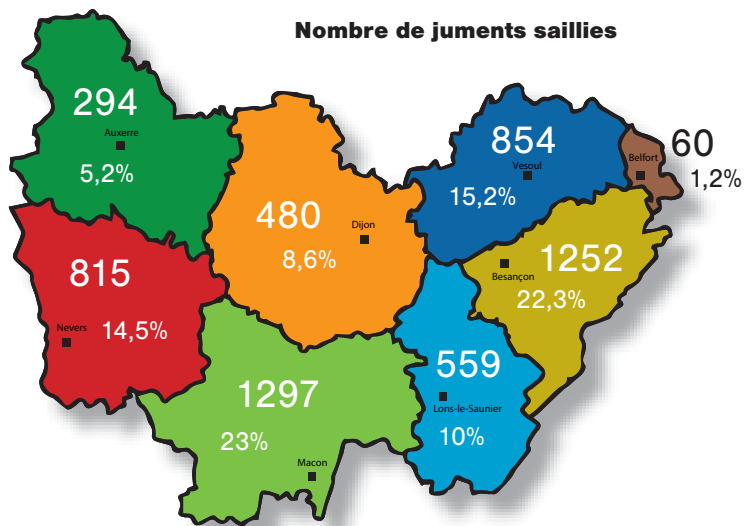
**On recense 541 étalons en région** ce qui correspond à une diminution de 73 étalons depuis 2010 (12% de baisse)

**Les chevaux de sport** sont principalement représentés par les chevaux de selle comme le Selle Français avec 693 juments saillies (baisse de 27% depuis 2010), l'Arabe avec 131 juments saillies et les Origine Constatée sang avec 360 saillies (baisse de 30% depuis 2010). A noter que le nombre de saillies d'anglo-arabe a doublé en 4 ans (on dénombre 25 saillies en 2010 et 49 en 2014).

**Les chevaux de course** sont représentés par le Trotteur Français avec 303 juments saillies. Pour le galop, la Bourgogne étant le berceau de race de l'AQPS, on recensait 407 saillies (hausse de 8% depuis 2010). Le pur sang comptabilisait quant à lui 240 saillies (hausse de 38% depuis 2010). Les saillies de juments de course ont augmenté de 12 % en 5 ans.

**Les poneys représentent 293 saillies** dont 87 de connemaras (hausse de 30% depuis 2010) et 68 de poney français de selle (baisse de 18% depuis 2010).

**Pour les traits, on recense 2 789 saillies**, ce qui représente la moitié des saillies toutes races confondues de la région. Les races majoritairement présentes en Bourgogne/Franche-Comté sont le Comtois et l'Auxois. La race comtoise avec 2197 saillies,



dont le berceau de race se situe en Franche-Comté, représente 79 % de saillies des chevaux de traits. Quant à l'Auxois dont le berceau de race est en Bourgogne, il ne représente que 7 % des saillies. On observe une baisse du nombre de saillies de 700 pour les comtois et de 30 pour les Auxois depuis 2010. En général, il y a peu de vente de poulains pour la majorité des races. Suite au désengagement des Haras Nationaux, il ressort un problème de disponibilité d'étalons et un prix trop élevé des saillies. De plus, le cours de la viande chevaline a aussi été dévalué.

## Economie

Le chiffre d'affaires moyen d'un éleveur est d'environ 18 000€ par an. Le chiffre d'affaires est très inégal selon les productions : on constate une grande disparité entre les races de sang et les traits. Les 3/4 du chiffre d'affaires des éleveurs proviennent de la vente des produits de l'élevage.

**Les éleveurs vendent en moyenne 2 chevaux par an**, ce qui correspond à la moyenne nationale. 42 % des éleveurs vendent une partie seulement des chevaux qu'ils produisent. Seulement 20 % des éleveurs ont pour objectif de dégager un revenu de leur activité et 13 % y arrivent. 47 % ont l'objectif d'équilibrer les charges et les produits. 33 % n'ont pas d'objectif de rentabilité, constitués par un grand nombre de passionnés.

Suite à la hausse de la TVA au 1er janvier 2014, 46 % des éleveurs ont répercuté la hausse sur le prix de vente des chevaux. D'autres éleveurs n'ont pas répercuté la hausse de la TVA, afin de ne pas perdre une vente en cours ou pour ne pas garder trop longtemps les chevaux sur leur structure.

Depuis 2010, 52 % des éleveurs estiment que leur situation économique s'est dégradée.

Un tiers des éleveurs ont fait évoluer la conduite technique de leur élevage en changeant l'alimentation, l'habitat et le confort du cheval et en pratiquant plus de suivis échographiques. Ces changements sont la conséquence de recherche d'économies dans leur structure pour la plupart.

37 % des éleveurs ont des aides de la PAC.

### Objectifs économiques des éleveurs

Équilibrer charges et produits

47%

Dégager un revenu

20%

Sans objectif de rentabilité

33%

## L'emploi moyen

**L'élevage compte en moyenne 1 homme et 0,7 femme par structure.**

Le secteur est plutôt masculin.



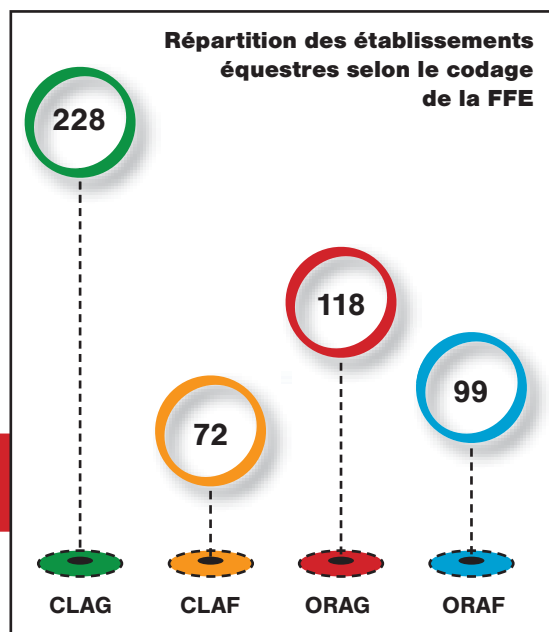
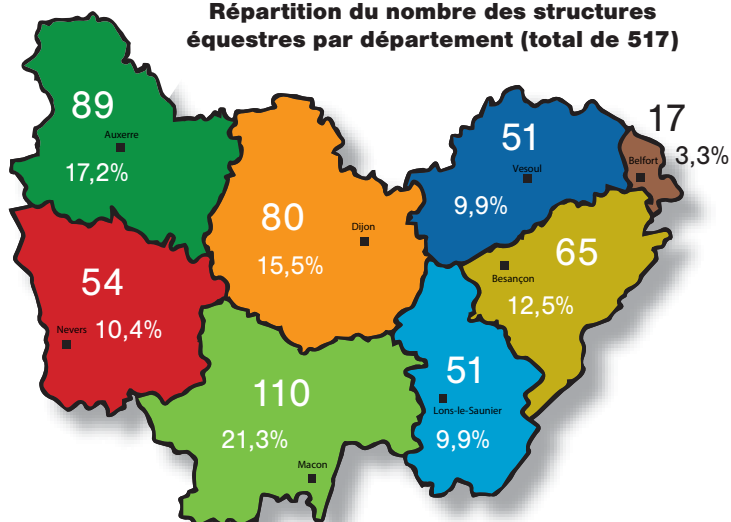


# Les établissements

La Région compte **33 506 licenciés FFE**, soit une hausse de 2% par rapport à 2010 avec un taux de pénétration de 11,9 licenciés pour 1000 habitants, **la région se situe au troisième au rang national.**

On dénombre **517 établissements équestres** en 2014 (455 en 2010) soit une hausse de 14%. Ces établissements équestres se répartissent comme suit :

Répartition du nombre des structures équestres par département (total de 517)

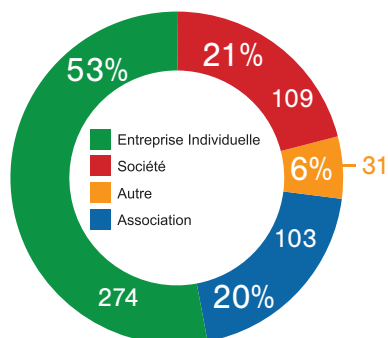


Par ailleurs tout comme au niveau national, l'équitation se situe en région au troisième rang des activités sportives derrière le tennis (34720 licenciés) et devant le judo (24216 licenciés). L'équitation est le sport le plus féminin en France devant la gymnastique. En Bourgogne Franche-Comté, 82% des licenciés sont féminines.

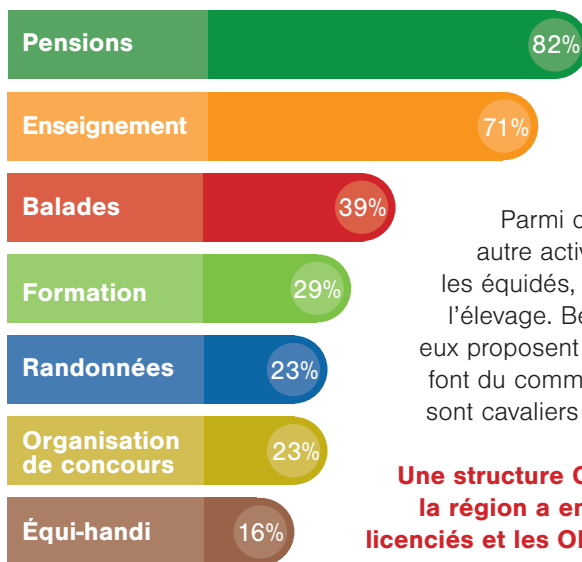
# Activités proposées

Les CLAG sont des organismes agréés à but lucratif, les CLAF sont des organismes associatifs loi 1901, affiliés. Les ORAG sont des organisateurs d'activités équestres non associatifs, ORAF sont des organisateurs associatifs.

Répartition des statuts juridiques des établissements équestres de la région



Répartition des activités proposées par les établissements équestres de la région



33 % des centres équestres se consacrent uniquement à leur structure.

Parmi ceux qui ont une autre activité en lien avec les équidés, 56 % pratiquent l'élevage. Beaucoup d'entre eux proposent du débouillage, font du commerce, ou encore sont cavaliers de compétition.

**Une structure CLAG/CLAF de la région a en moyenne 150 licenciés et les ORAG/ORAF ont en moyenne 40 licenciés.**

Répartition de la destination moyenne des chevaux des établissements équestres



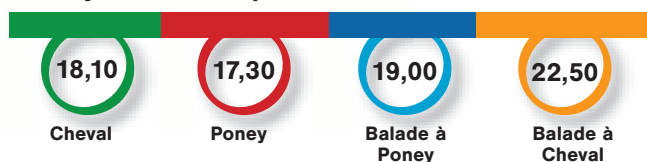
On compte en moyenne 36 chevaux par structure (moyenne nationale 30 chevaux).



# équestres

## Tarifs mensuels

Prix moyen TTC en euro pour une heure



**Le prix moyen mensuel TTC pour une pension au pré est de 194€ et pour une pension au box 369€** (moyenne nationale un peu inférieure cependant les personnes interrogées nous ont souvent donné leur tarif avec le maximum de prestations proposées).

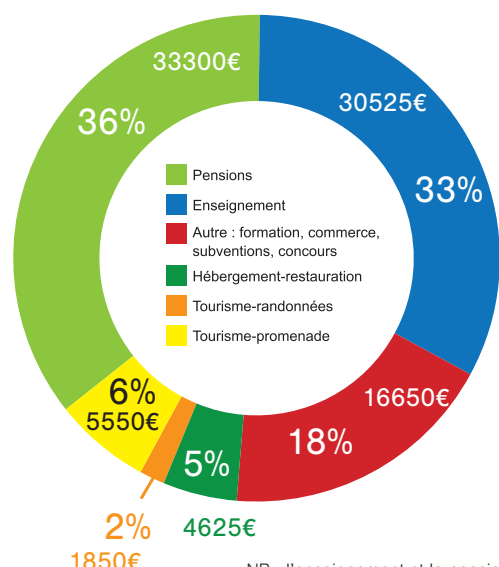
### Quelles prestations des pensions ?

- 82% des structures ont la sortie au paddock/marcheur incluse
  - 37% des structures ont l'enseignement compris
  - 14% des structures ont le coaching en concours compris
  - 44% des structures ont les soins du cheval convalescent compris
- Pour les 2 types de pension, seules 5% des structures ont les prestations liées à la reproduction comprises dans le tarif.



## Economie

### Composition du chiffre d'affaires moyen des établissements équestres de la région



NB : l'enseignement et la pension représentent à eux seuls 69% du CA.

**Le chiffre d'affaires moyen pour une structure dans la région est de 92 500€** ; seules 18% des structures ont un CA au-dessus de 150 000€ et 75% ont un CA en-dessous de 100 000€. On recense **beaucoup de petites structures**.

Toutefois en 2015, près de la moitié des structures (47%) estiment que leur situation économique s'est dégradée. Cette dégradation peut être due à la hausse de la TVA mais aussi aux changements de rythmes scolaires, à la baisse du pouvoir d'achat. Le foisonnement de nouvelles structures engendre plus de concurrence.

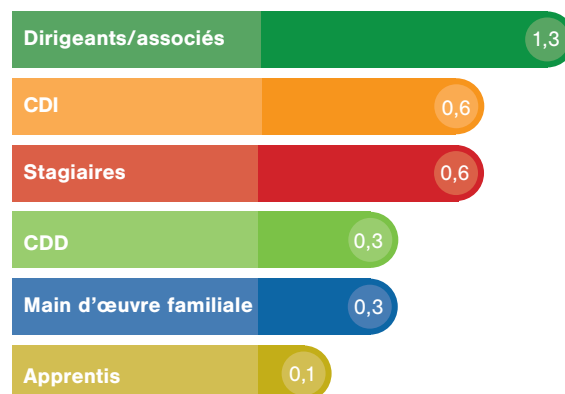
Pour faire face, 82% des établissements ont répercuté totalement ou en partie la hausse de TVA sur leurs tarifs des heures d'enseignement. La majorité des établissements ont également répercuté la TVA sur les tarifs des pensions.

Pour répondre à ces nouvelles contraintes, les établissements équestres ont diversifié les activités proposées avec par exemple : la voltige, le tir à l'arc, le polo, ...

## Emploi

En moyenne, on compte 3,2 personnes par structure, dont 2 femmes et 1,2 hommes. Ce secteur d'activités est plus féminisé.

### Composition moyenne d'une équipe d'un établissement équestre



## Surfaces et autonomie fourragère

La surface valorisée par les chevaux est de **28 ha en moyenne** dont 24,7 ha sont pâturés.

**53% des structures achètent du foin** et celui-ci provient principalement de la région.

**61% achètent de la paille**, principalement de la région.

**30% achètent des copeaux**.

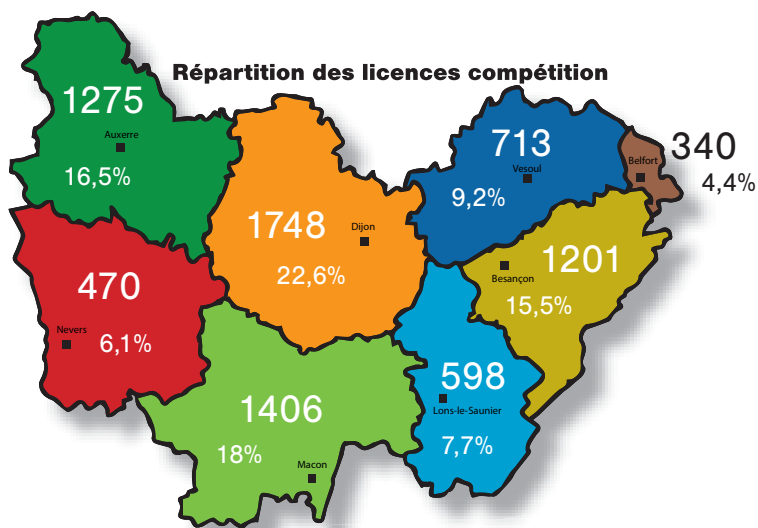
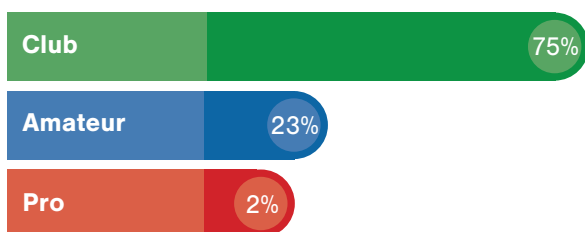
Pour l'alimentation, 46% des structures achètent des céréales, principalement de la région (alimentation traditionnelle), et 77% achètent des aliments industriels (granulés ou floconné).



# La compétition

La région dénombre **7 751 licenciés en compétition**, soit une augmentation de 27 % depuis 2010.

## Répartition des licences compétitions



**Les licences compétition club sont en nette augmentation** (+33 % depuis 2010) ; les licences pro et amateurs connaissent une hausse moins significative ; les autres licences sont aussi en hausse, mais moins importante. Les cavaliers ayant une licence pro sont localisés en Saône-et-Loire pour la grande majorité (71%).

Les disciplines olympiques (CSO, CCE et dressage) sont les plus représentées dans les compétitions FFE et SHF en région, mais d'autres disciplines sont en progression, comme l'attelage (très présent dans le Doubs et le Jura), le hunter ou la voltige.

Disciplines	Nb d'épreuves FFE	Nb de partants FFE	Nb d'épreuves SHF	Nb de partants SHF	Nb de podiums en championnat de France	Nb de podiums en championnat d'Europe et du monde
Attelage	68	367	25	202	4	
Complet	322	4387	44	305	12	
Dressage	780	3892	72	208	9	
Endurance	212	1180	76	398	1	1
Saut d'obstacle	3067	63099	605	10789	16	
Autres	699	9385	10	16	20	2
<b>TOTAL</b>	<b>5148</b>	<b>82310</b>	<b>832</b>	<b>11898</b>	<b>62</b>	<b>3</b>

Depuis 2010, les épreuves (d'élevage) SHF sont en nette augmentation pour les disciplines olympiques.

**Les épreuves d'élevage SHF ont doublé depuis 2010. Le nombre de partants et d'épreuves FFE a doublé aussi depuis 2010.**

## Les cavaliers professionnels et les marchands :

Sont considérés ici comme cavaliers professionnels, les cavaliers ayant une licence pro et une structure mais ne dirigeant pas un centre équestre. La majorité des cavaliers pro ayant un centre équestre, la liste se réduit à 32 cavaliers sur la région. Le taux de retour étant faible, les chiffres sont à prendre avec précaution. Ce sont pour la plupart des structures/cavaliers jeunes (2000).

Les cavaliers/marchands interrogés font de l'enseignement (stages/coaching), de la pension et du commerce, certains également de l'élevage.

77 % achètent de la paille et 70 % achètent du foin.

Les cavaliers interrogés alimentent leurs chevaux avec plus de céréales par rapport à la moyenne française et, à l'inverse, ils donnent moins d'aliments industriels.

Les cavaliers pro détiennent en moyenne 12 chevaux pour la compétition/le commerce. Le chiffre d'affaires annuel moyen est de 96 000€ (basé sur 3 réponses seulement, sensiblement inférieur à la moyenne nationale de 134000€).



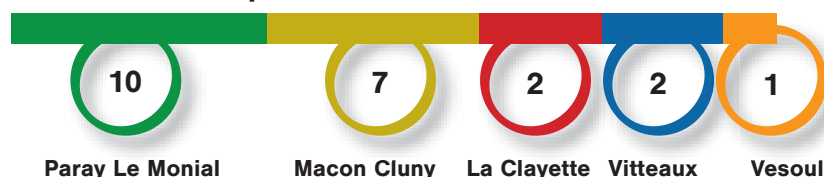




# Les courses

La région compte **5 hippodromes** (5 sociétés des courses) pour un total de **22 journées de courses** (en 2010) :

## Nombre de courses par an



La région est très présente au niveau national et international. Les AQPS brillent sur les hippodromes de France à haut niveau et depuis presque 30 ans Outre-Manche. Près de 50% des produits (en particulier les mâles) sont exportés.

Les enjeux régionaux sont de 191,5 millions € dont 99,7% qui se font dans les points de vente PMU. C'est la Saône et Loire, avec ses 3 hippodromes, qui a le plus d'enjeux soit 79% des enjeux totaux de la région. On note toutefois une baisse de 15 % des enjeux depuis 2010.

**En moyenne, 37 employés sont actifs au moins 1h/semaine (ou 8 jours/an).**

**En moyenne, il y a annuellement 2 500 entrées payantes/hippodrome et 400 entrées non payantes/hippodrome.**

Le chiffre d'affaires moyen d'une société des courses est de 22 000€, comprenant les entrées, le sponsoring, la restauration et les prélèvements sur paris.

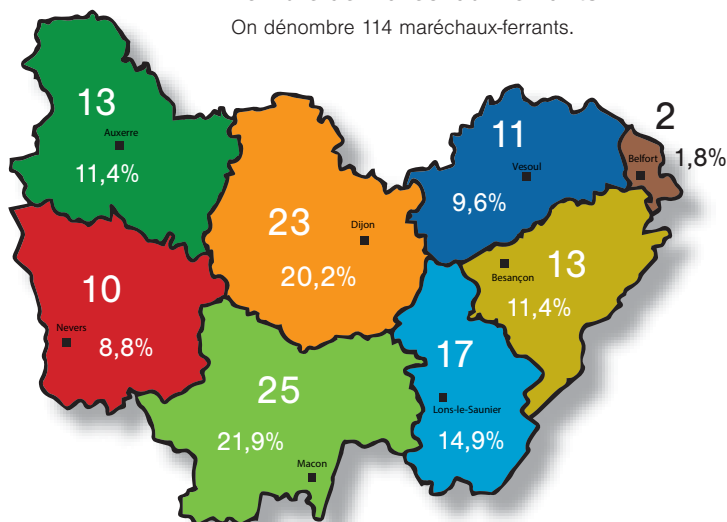
Les sociétés des courses interrogées estiment que leur situation économique s'est dégradée à cause de la baisse de la fréquentation des hippodromes, des paris et des sponsors.



# Les maréchaux-ferrants

## Nombre de maréchaux-ferrants

On dénombre 114 maréchaux-ferrants.



Les maréchaux-ferrants parcourent en moyenne 60 km autour de leur domicile pour effectuer leur travail. La moitié d'entre eux ont une autre activité en plus de la maréchalerie.

C'est une profession très masculine avec seulement 3 femmes exerçant la maréchalerie sur les 114 maréchaux.

En moyenne, ils visitent **270 équidés pour 148 clients**, ce qui est supérieur à la moyenne nationale de 106 clients/maréchal.

Le tarif moyen HT d'une ferrure standard (4 fers neufs) est de 70€.

Le tarif moyen HT d'un parage (4 pieds) est de 33€. Ces tarifs sont inférieurs à la moyenne nationale; mais ils ont plus de clients en moyenne (40 de plus par maréchal).

**Le chiffre d'affaires HT annuel moyen en 2014 est de 65 950€/structure**, ce qui est cohérent avec la moyenne nationale. Cependant, 28% ont un chiffre d'affaire inférieur à 50 000€ et 29% ont un chiffre d'affaire supérieur à 74 000€.

66% des maréchaux-ferrants estiment que leur situation économique s'est améliorée ou est restée stable. Ces évolutions sont basées sur un accroissement de la technicité et fers orthopédiques...

Certains maréchaux indiquent que la demande des clients est supérieure à l'offre de maréchaux sur le marché de l'emploi, ils sont « débordés ». Par ailleurs, il semble difficile pour un maréchal partant à la retraite de trouver un successeur.





# Les vétérinaires et prestataires de soins

La région compte 282 cabinets vétérinaires (dont 198 ont pratiqué au moins un acte sur les équins) et plus d'une vingtaine de prestataires de soins (ostéopathes, dentistes, comportementalistes,...).

En moyenne, les vétérinaires suivent environ 3 chevaux par client.

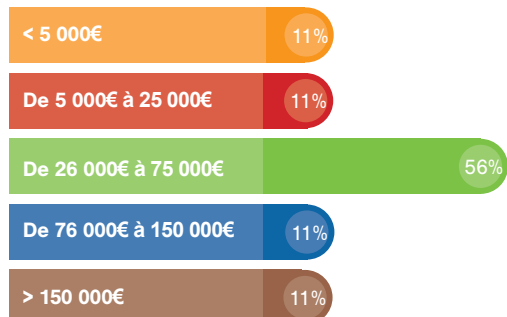
Ils exercent sur un rayon de 45km en moyenne. Quant aux prestataires, ils peuvent se déplacer jusqu'à 500 km.

2 vétérinaires sur 5 pratiquent plus de 50 % de leur temps sur les équidés.

50 % des cabinets interrogés annoncent plus de 900 000€ de chiffre d'affaires (total tous animaux): ce pourcentage est supérieur à la moyenne nationale qui est de 30%.

Les cabinets vétérinaires, pratiquant l'équin, précisent qu'en moyenne, le chiffre d'affaires relatif aux équidés est de 180 000€, soit 20% du chiffre d'affaires.

## Répartition des cabinets vétérinaires selon leur chiffre d'affaires lié aux équidés en BFC



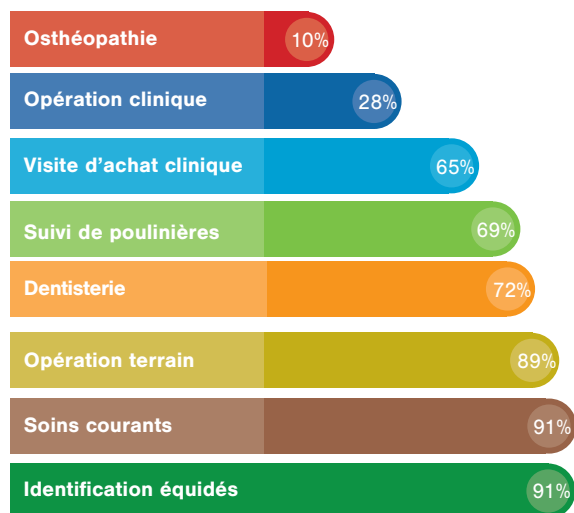
86 % des cabinets vétérinaires estiment que leur situation économique a peu évolué ou s'est améliorée.

Des évolutions dans leur pratique ont été notées avec le développement de nouvelles techniques comme la gastroscopie (achat de matériel,...), le suivi de troupeaux, le suivi parasitaire, les inséminations artificielles...

Le nombre d'euthanasies annuel moyen est de 9/cabinet vétérinaire.



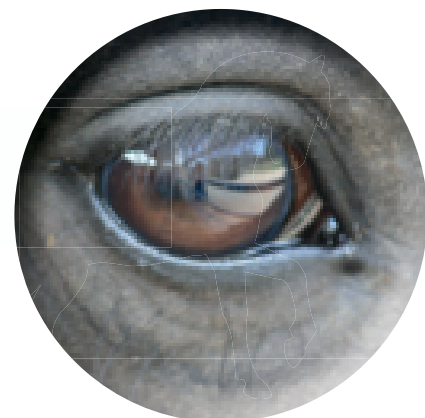
## Nombre de cabinets vétérinaires proposant les services suivant :



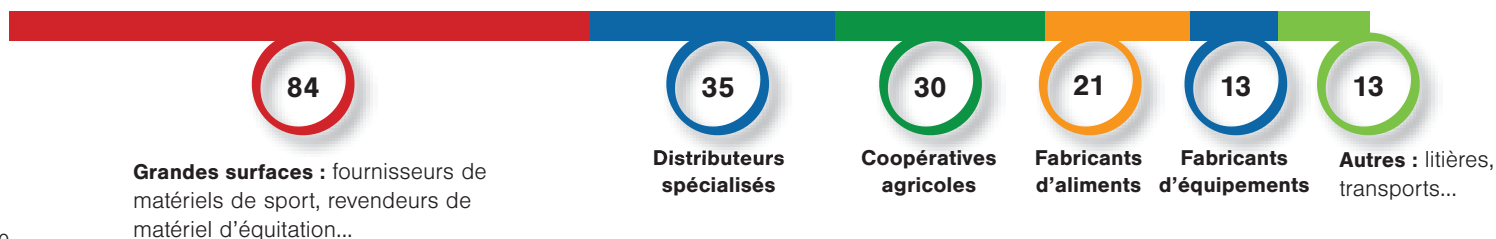
# Les fournisseurs

La région compte 196 entreprises en lien avec la filière équine.

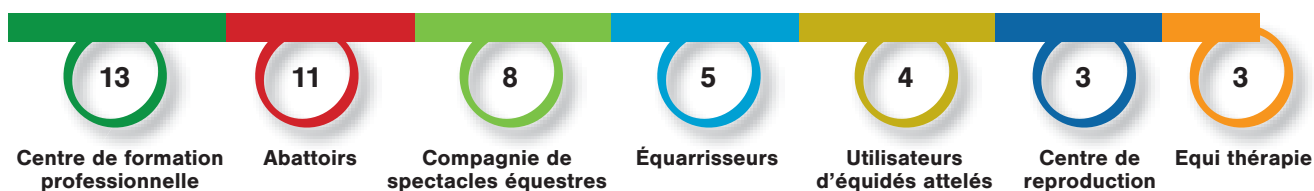
Elles sont réparties en 6 familles :



## Répartition des fournisseurs en 2014 - Nombre de points de vente



# Entreprises diverses



Dans cette famille diverse et non exhaustive, le statut associatif est privilégié avec 46% d'association et il y a une répartition égale entre les sociétés et les entreprises individuelles. On note aussi la présence de quelques statuts d'auto-entrepreneur.

40% des répondants exercent une autre activité non liée aux équidés.

La situation économique des répondants a peu ou pas évolué,

et elle s'est améliorée pour ceux qui proposent une activité novatrice comme l'utilisation d'équidés attelés ou la thérapie avec les équidés.

L'utilisation d'équidés attelés se développe depuis ces dernières années, avec diverses prestations de services en milieu rural (labour viticole, débardage,...) et en milieu urbain (ramassage des déchets, activités touristiques, mariages,...).

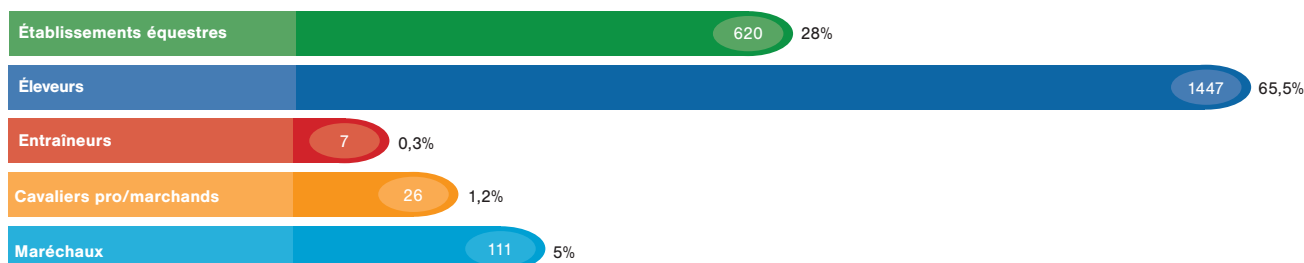
Le cheval apparaît clairement comme un vecteur de lien social.

# Les emplois dans la filière équine

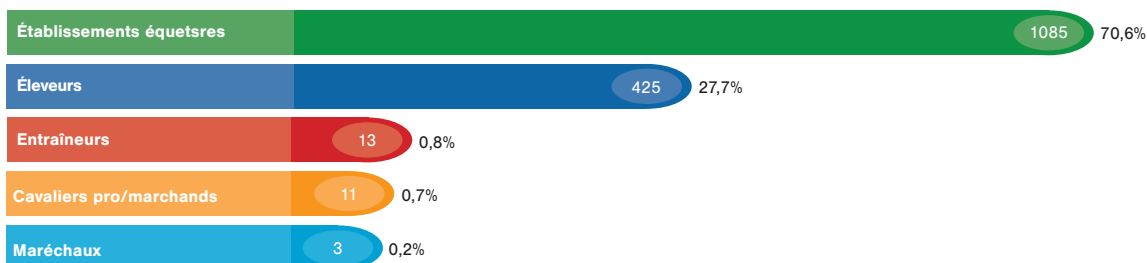
Les hommes sont majoritaires dans la filière équine et plus particulièrement dans l'élevage et la maréchalerie (ils représentent 77% des emplois dans l'élevage et 97% dans la maréchalerie). Cependant, on remarque que les femmes sont majoritaires dans les établissements équestres où elles représentent 64% des emplois de cette famille. On note aussi que les bénévoles sont présents dans la filière équine et notamment dans les centres équestres, élevages et sociétés de courses.



## Répartition des emplois masculins dans les familles



## Répartition des emplois féminins dans les familles



# Conseil du Cheval Bourgogne Franche-Comté

MAISON DU CHEVAL  
52, rue de Dole  
25000 BESANÇON  
conseilchevalbfc@gmail.com



## REFErences - Réseau Economique de la Filière Equine



Crédit Photos : IFCE, CCBFC, CRE, BRG  
Réalisation/Impression : Marketing One  
Graphisme : Mademoiselle Anne

